

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du mardi 9 avril 2019

DELIBERATION  
n° CA 2019 - 33

portant attribution de subventions à des associations étudiantes dans le cadre de la commission de gestions des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).

Vu le code de l'éducation notamment en son article L.712-3 ;

Vu l'avis exprimé par la commission de gestion des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes en date du jeudi 21 février 2019 ;

Vu l'avis exprimé par la Commission de la Formation et de la vie universitaire dans sa séance du 19 mars 2019 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

#### Article 1

Le montant total de de **19 615 €** sera versé aux associations selon la répartition suivante :

Association bénéficiaire	Objet de la subvention	Montant
Master Droit de la santé	Cancer United	4 392 €
UTCAP	Championnat d'Europe universitaire par équipe de golf	5 160 €
Orchestre Symphonique Etudiant de Toulouse	Vents, Chœurs et Cordes	3 400 €
Chœur Etudiant de Toulouse	Concerts évènements Gloria de Poulenc	850 €
L'Agitée	Le Printemps Etudiant #22	2 244 €
Réseau Com	Concours de Courts 2019	2 000 €
Move Your Fac	Voyage et visites des institutions de Paris	1 569 €

#### Article 2

Ces subventions seront imputées sur le Service Opérationnel **900012**

La Présidente du conseil d'administration,



Corinne MASCALA